

# les **Échos** de Choisel



■ page 8

Entretien avec  
Victor Fierobe,  
restaurateur  
à Choisel !

■ page 20

La fin des travaux  
de l'Espace Ingrid  
Bergman et du Parc  
de la Mairie

■ page 26

David Thorin,  
amoureux des  
courses de côte

## Agenda

### MAI

mercredi 8

Brocante (Foyer Rural)

samedi 25

Soirée musicale au  
Lavoir (Foyer Rural)

### JUIN

samedi 1

Fête des Voisins  
et de la Musique

samedi 15

Soirée mexicaine (MIC)

samedi 22

Fête de la Saint-Jean  
(Foyer Rural)

samedi 22

Inaugurations de  
l'Espace Ingrid Bergman  
(rénovation) et Parc de la  
mairie

### SEPTEMBRE

samedi 14

Jeux Inter-hameaux

samedi 21 et dimanche 22

Journées du patrimoine

### OCTOBRE

vendredi 4

Repas des Choiseiliens

samedi 19

Murder Party

## Votre mairie

1 route de la Grange aux Moines  
78460 Choisel

tel : 01 30 52 42 15

fax : 01 30 47 16 56

✉ [mairie.choisel@wanadoo.fr](mailto:mairie.choisel@wanadoo.fr)

Ouverture :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14 h à 19 h

Mercredi de 14 h à 17 h

[www.choisel-commune.fr](http://www.choisel-commune.fr)

Retrouvez-nous aussi sur Facebook



### Communication par email :

Afin de recevoir directement et plus rapidement des flashes d'information et autres invitations de la Mairie, nous vous remercions de transmettre votre adresse électronique à : ✉ [mairie.choisel@wanadoo.fr](mailto:mairie.choisel@wanadoo.fr)

### LES ÉCHOS DE CHOISEL #64 - Bulletin municipal de Choisel

Directeur de la publication : Alain Seigneur

Coordination : Frédéric Julhes

Rédaction : Commission Communication : Florent Boissel, Jean-Yves Caron, Pierre Cloteaux, Frédéric Julhes, Marie Rodrigues, Evelyne Roques, Alain Seigneur.

Photos : Frédéric Julhes, Caroline Vergne, Clémence Alasseur, Alain Seigneur, Jean-Yves Caron.

La photo de couverture a été réalisée à Choisel par Frédéric Julhes.

Conception graphique : effet-immediat.com

Vous souhaitez participer à la rédaction du prochain numéro des Échos ? Envoyez vos idées, articles, photos, suggestions à :

✉ [echos@choisel.fr](mailto:echos@choisel.fr)



Choisel est une commune du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse.



## sommaire

4 Informations municipales  
Conseils municipaux  
État civil

6 Budget

8 Entretien avec ...  
Victor Fierobe,  
le nouveau restaurateur  
de Choisel

10 Vie sociale

20 Parc de la Mairie

22 Rénovation de  
l'Espace  
Ingrid Bergman

24 Florent,  
l'Ami des Jardins  
La permaculture

25 Infos locales

26 Passion  
David Thorin,  
amoureux des  
courses de côte

30 Les secrets  
de Caroline

32 Urgences



édito



## Du concret ... et une bonne part de rêve !

Voici votre nouveau numéro des Échos.

Vous y trouverez de nombreuses informations concrètes sur les projets de la mairie, parce qu'ils avancent bien pour la plupart et que beaucoup vont voir le jour d'ici peu. Et puis aussi une part de rêve et de cette passion qui sied si bien à notre beau village.

Du concret tout d'abord au travers des comptes-rendus du Conseil Municipal et de la **synthèse du budget 2019**, voté tout récemment. Et si tous ces chiffres vous ont gardé(e) énergique, je vous recommande de poursuivre avec un **jardin nouvelle génération**, grâce aux bons conseils de Florent, notre expert en permaculture.

La suite, c'est un rêve que nous avons depuis longtemps dans le village et qui est en train de devenir réalité : nous allons enfin avoir **une auberge à Choisel**, une petite révolution pour notre village ! Vous pourrez apprendre à mieux connaître **notre futur restaurateur** grâce à un entretien où il nous dit tout.

Dans la rubrique vie sociale, et parce qu'il est utile de suivre les événements organisés par le village et ses associations (merci à elles !), vous pourrez retrouver les rétrospectives des quatre derniers mois. Beaucoup de variété à nouveau : même si l'Espace Ingrid Bergman était en travaux, le **Foyer Rural**, la **Maison d'Ingrid à Choisel**, l'**AAEC** et la **mairie** ont maintenu leurs événements en trouvant des solutions pratiques, notamment en utilisant la future auberge.

Pendant ce temps, la **rénovation de notre Espace Ingrid Bergman** et la fin de l'**aménagement du parc de la mairie** avancent à grands pas. Nous leur consacrons quatre pages, afin que puissiez avoir accès aux **chantiers de l'intérieur**. Votre espace rénové, celui de tous les choiseiliens, sera bientôt de nouveau accessible et les petits et grands sportifs pourront se retrouver sur un **nouveau terrain de jeu** !

Nous envisageons de **célébrer la fin des travaux** lors de la **fête de la Saint-Jean**, le 22 juin.

Quant à la passion, elle est bien incarnée à nouveau à Choisel, au travers de l'article sur un **passionné de course de côte** qui nous donne accès à une partie de son univers, un garage un peu magique en plein cœur d'Herbouvilliers.

Bien sûr, et pour finir, notre commune reste engagée pour la préservation de la nature, comme vous le verrez grâce à plusieurs articles sur le **nettoyage de printemps**, la **journée sans pesticides** et la rubrique des secrets de Caroline.

Ce bulletin est le vôtre. Nous vous souhaitons une excellente lecture...

Frédéric Julhes et la commission Communication de Choisel



# CONSEILS MUNICIPAUX

par Alain SEIGNEUR



## Synthèse des délibérations du Conseil Municipal du 17 décembre 2018

► Le Conseil municipal (CM), à l'unanimité, autorise le maire à engager les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent en attendant le vote du budget 2019.

► Les conseillers fixent les tarifs suivants pour la fourniture de photocopies et supports numériques à usage privé (sauf associations de Choisel) et dans le cadre de l'accès aux documents administratifs :

Photocopie NB format A4 : 0,10 €

Photocopie couleur format A4 : 0,50 €

Gratuité des 10 premiers exemplaires pour les Choisieliens.

Support numérique (CD ou DVD)

10€ à partir d'un exemplaire et par exemplaire.

► Le CM autorise le Maire à signer la convention 2019-061 avec le CIG (Centre Intercommunal de Gestion) relative au remboursement des honoraires des médecins de la commission de réforme et du comité médical interdépartemental et des expertises médicales et toutes pièces y afférentes.

► A la demande de la trésorerie, le CM définit les dépenses imputables à l'article 6232 «fêtes et cérémonies».

► Le Maire propose de promouvoir le service d'autopartage décarbonné (Véhicule Zoé stationné devant la mairie) auprès des jeunes conducteurs qui viennent d'obtenir le Permis

de conduire en leur offrant 50 € d'utilisation. Ils en découvriront ainsi l'intérêt.

D'autre part, il propose d'adhérer à une convention d'utilisation pour les besoins des services communaux.

Ces deux propositions sont approuvées à l'unanimité.

► Le CM décide de reporter son avis sur le projet de dissolution du Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU) du sport en milieu rural. Il demande au préalable une rencontre avec le Président de ce syndicat et le Maire de Cernay-la-Ville pour connaître les conditions particulières qui seraient accordées aux Choisieliens utilisateurs des équipements après la dissolution de celui-ci.

► Le CM, après en avoir délibéré, fixe le montant de la redevance pour l'occupation du domaine routier public communal par les opérateurs de téléphonie au montant maximum autorisé.

► Le Maire propose au conseil municipal, qui l'accepte, de fixer un tarif pour le tournage de film à 1500 € la journée pour occupation du domaine public et/ou bâtiments communaux.

► Les élus prennent acte du rapport 2017 sur le prix et la qualité du service public de l'eau (SIERC) et de celui de l'activité 2017 du Syndicat Intercommunal de Collecte et de Tri

des Ordures Ménagères (SICTOM). Ces rapports sont tenus à la disposition du public, consultable en mairie et transmissible en version numérique.

### INFORMATIONS DIVERSES

■ Ouverture du chantier de l'espace Ingrid Bergman prévue le 17/12 (installation des cabanes le 19/12), durée 6 mois, réception prévue le 14/06.

■ Fossés entre Herbouvilliers et Boullay-les-Troux : refus du département de les recalibrer, la commune continue à rechercher des solutions concernant les eaux de ruissellement en collaboration avec le PNR-HVC.

■ Suite aux attentats de Strasbourg, le plan Vigipirate est renforcé, cela concerne entre autres les activités périscolaires.

■ Frédéric JULHES indique que la cérémonie d'inauguration de la MED (haut débit) aura lieu le 10 janvier à 16h place de l'église.

■ Alain SEIGNEUR informe que le repas des aînés aura lieu le 18 janvier à midi au château de Breteuil.

■ Marie RODRIGUES demande à qui incombe la taille des haies qui débordent sur la voie publique. Le Maire répond que c'est de la responsabilité des propriétaires.

■ Véronique MANOUVRIER demande si un cahier de doléances (gilets jaunes) est ouvert en mairie. Le Maire lui répond que oui.

## Synthèse des délibérations du Conseil Municipal du 9 avril 2019

► Le CM déclare que le Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2018 par Madame la Trésorière, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part et l'approuve à l'unanimité.

► En l'absence du Maire, sous la présidence de Frédéric JULHES, 1er adjoint, les Conseillers municipaux constatent les identités de valeur avec les indications de Compte de Gestion de Madame le Trésorier et adoptent

le compte administratif de l'exercice 2018, arrêté comme suit :

⇒ Dépenses de fonctionnement : 514 849,69 €

⇒ Recettes de fonctionnement : 593 850,96 €

⇒ Dépenses d'investissement : 727 895,47 €

⇒ Recettes d'investissement : 514 374,98 €

► Constatant que le Compte Administratif fait apparaître un

excédent de fonctionnement de 411 030,51 € se décomposant ainsi : 79 001,27 € (exercice en cours) + 332 029,24 € (résultat antérieur reporté), le CM décide d'affecter ce résultat de fonctionnement comme suit :

⇒ Besoin de financement en investissement : 187 860,49 €

⇒ Report en fonctionnement : 223 170,02 €.

## Synthèse des délibérations du Conseil Municipal du 9 avril 2019 (suite)

► Le CM fixe les taux d'imposition pour l'année 2019 à l'identique de ceux de 2018 pour des produits attendus (état 1259 des services fiscaux) de 367 817 €. Il prend note que la commune devra reverser 97 555 € au titre du Fonds de GIR (Garantie Individuelle de Ressources).

► Le CM, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, adopte le budget primitif 2019 comme suit :

⇒ Section de Fonctionnement :

808 488 € en dépenses et en recettes

⇒ Section d'Investissement :

1 259 962 € en dépenses et en recettes

► Il alloue des subventions aux associations locales.

► Après débat et après en avoir délibéré, les conseillers municipaux à l'unanimité des membres présents et représentés, refuse le versement de l'indemnité de conseil à Madame la Trésorière de Maurepas.

► Le CM arrête les modalités de mise à disposition au public du projet de modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du 29 avril 2019 au 31 mai 2019, concernant la suppression de l'Espace Réservé (ER) N°5.

► Une subvention est sollicitée auprès du PNR-HVC pour le complément d'éclairage public basse consommation pour la voie en impasse rue de la Magnannerie.

► Le CM autorise le Maire à signer la convention avec le CIG pour

l'accompagnement à la mise en place du règlement n°2016/679 dit Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et la mise à disposition d'un agent du centre de gestion.

► Il s'oppose au transfert obligatoire des compétences eau potable et assainissement à la Communauté de communes de la Haute Vallée de Chevreuse à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020 et demande le report du transfert de ces compétences au 1<sup>er</sup> janvier 2026.

► À la majorité, le CM accepte la dissolution du SIVU pour le développement du sport en milieu rural. Il demande que lors de l'établissement des modalités de cette dissolution, des conditions d'accès privilégiées aux équipements réalisés par ce syndicat bénéficient aux Choisieliens.

► Le Maire est autorisé à lancer une consultation pour un appel d'offres concernant les travaux de réhabilitation thermique et d'aménagement de la future auberge dans le bâtiment du 2 rue de la Maison Forte.

► Les conseillers municipaux décident d'offrir un pot de miel au primo détecteur de nid de frelons asiatiques sur la commune de Choisel en vue de leur destruction.

### INFORMATIONS DIVERSES

■ Le Maire informe les conseillers qu'une visite du Président du Conseil

Départemental aura lieu le 7 mai prochain.

■ Pour donner suite à l'invitation de M. Jean-Noël BARROT, le Maire demande quels sont les conseillers souhaitant se rendre à la visite de l'Assemblée Nationale.

■ Malgré l'avis défavorable du CM concernant l'installation d'un STOP sur la RD 41 à l'intersection avec la RD 906, le Maire informe que le Conseil Départemental persiste à le mettre en place.

■ Le Maire informe qu'un rassemblement européen de tourisme équestre « Equirando » aura lieu du 2 au 4 août 2019 au haras des Bréviaires.

■ Frédéric MONTÉGUT informe qu'une sécurisation des RD 41 et RD 906 va avoir lieu avec l'aide d'une association de gestion forestière pour la taille des arbres et branches menaçant de chuter.

■ Le Maire informe sur des recours en urbanisme :

- Recours pour donner suite à un PV d'infraction pour un mur rue Robert Frelon. Le Tribunal Administratif de Versailles a rendu, en référé, son verdict qui s'avère favorable pour la commune ;

- Recours contre un CUB (Certificat d'urbanisme) opérationnel ;

- Recours contre le PLU.

■ Enfin, il est rappelé aux conseillers les prochaines élections européennes du 26 mai prochain. ■

## ÉTAT CIVIL & NOUVEAUX HABITANTS

### Décès

Odette, Raymonde BATAILLE décédée le 28 janvier 2019 à Herbignac (44)  
Francine BARBESANGE, veuve Michot, décédée le 26 avril à Choisel

### Naissances

Nolhan, Patrick, Éric THEVARD, né le 20 mars 2019 à Versailles (78)

### Nouveaux habitants

Monsieur Éric MAINGOT et Madame Sylvie VINCOURT ■



L'année 2018 a été marquée par l'acquisition, comme cela avait été annoncé dans les Échos de Choisel de mai 2018, du bien immobilier destiné à recréer une auberge.

Cette propriété, sise à l'angle de la rue du Lavoir et de la rue de la Maison Forte, correspond à la volonté du conseil municipal de redynamiser le centre bourg.

Cet investissement, bénéficiant d'une subvention de 35%, a nécessité le recours à un emprunt de 300 000 € remboursable sur 20 ans au taux de 1,60%. Le remboursement, capital et intérêts, représente un coût annuel de 33 € par habitant. Cette auberge, après réhabilitation, sera mise en location gérance, sous une forme

multiservices, dont la rentabilité participera à l'entretien et au remboursement de l'emprunt.

Cet achat présente deux avantages : **augmenter le patrimoine communal et offrir aux Choiseiliens et aux touristes un espace de restauration et de convivialité**, faisant actuellement défaut.

Au cours du deuxième semestre 2018 a débuté la réhabilitation de l'Espace Ingrid Bergman (EIB) nécessitée par la vétusté, la mise aux normes et les aménagements nécessaires aux associations, de cette ancienne mairie-école. La fin des travaux est prévue courant juin 2019. Cet important investissement de 463 000 € bénéficie d'une partie de la subvention du contrat rural

(région et département), l'autre partie, 46 000 €, étant affectée à la deuxième phase du terrain multisports réalisable en 2019.

D'importants travaux, enfouissement de réseaux, réfection de voies et chemisage de canalisations d'eaux pluviales, ont été réalisés pour un montant de 203 000 € financés par une aide du département versée en 2019.

Les travaux d'aménagement de l'auberge, d'un montant prévisionnel de 400 000 € financés par un concours du FISAC et d'une prévision d'emprunt, débiteront au cours du deuxième semestre 2019.

La mise à disposition au futur gestionnaire est prévue à la fin du premier trimestre 2020.

## BUDGET COMPARATIF 2017-2018 | FONCTIONNEMENT

Section FONCTIONNEMENT (en €)	2017		2018	
	budget	réalisé	budget	réalisé
Dépenses budgétisées	761 720	480 664	851 730	514 849
dont Provisions	21 592		19 600	
dont Virement à investissement	109 674		141 698	
Dépenses réelles	630 454	480 664	690 432	514 849
Recettes budgétisées	761 720	537 227	851 730	593 851
dont Excédent reporté	287 439		332 029	
Recettes réelles	474 281	537 227	519 701	593 851
Autofinancement (recettes - dépenses)		56 563		79 002

## BUDGET COMPARATIF 2017-2018 | INVESTISSEMENT

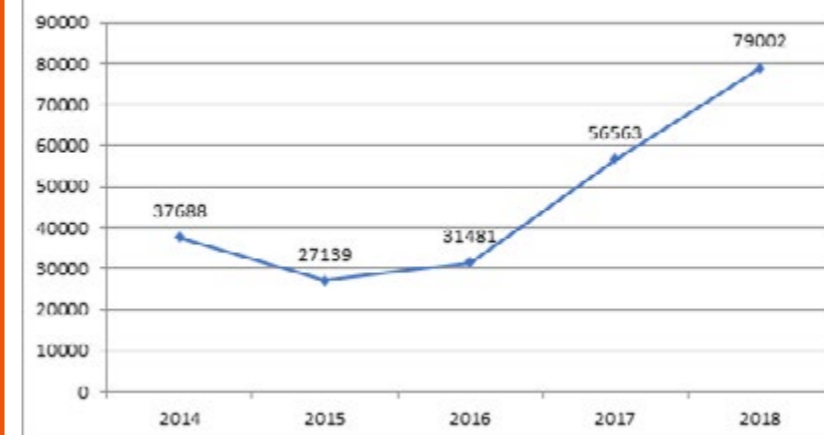
Section INVESTISSEMENT (en €)	2017		2018	
	budget	réalisé	budget	réalisé
Dépenses budgétisées	1 097 787	112 722	1 551 417	727 895
dont Opérations d'ordre	4 903			
Dépenses réelles	1 092 884	112 722	1 551 417	727 895
Recettes budgétisées	1 097 787	68 115	1 551 417	514 375
dont Solde reporté	214 741		170 375	
dont Virement de fonctionnement	109 674		141 498	
Recettes réelles	773 372	68 115	1 239 544	514 375

L'écart constaté entre le budget 2018 et sa réalisation est dû au report en 2019 de grands travaux, une partie de la réhabilitation de l'EIB, l'aménagement de l'auberge, le terrain multisports, la fin de l'enfouissement des réseaux et de la restauration de canalisations d'eaux pluviales.

Les recettes réelles réalisées tiennent compte d'une partie importante des subventions notifiées, budgétisées en 2018, qui ne seront versées qu'en 2019, ainsi que l'emprunt prévu pour les travaux de la future auberge qui débiteront au cours du deuxième semestre 2019.

## COMPTES 2018

### Évolution de l'autofinancement 2014-2018



L'autofinancement dégagé dans la Section Fonctionnement est important puisqu'il permet d'augmenter les possibilités d'investissements.

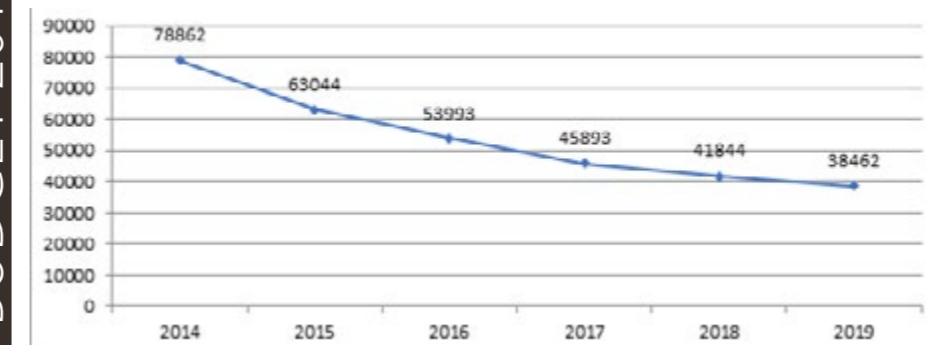
## BUDGET PRIMITIF 2019 | FONCTIONNEMENT

Section FONCTIONNEMENT (en €)	Dépenses		Recettes	
	2018	2019	2018	2019
Budgétisées	851 730	808 487	851 730	808 487
dont Provisions	19 600	37 817		
dont Virement à investissement	141 498	67 333		
dont Excédent reporté			332 029	223 170
Réelles	690 632	703 337	519 701	585 317

La diminution des dépenses budgétisées en 2019 provient essentiellement de la réduction du virement à la section investissements pondérée par l'augmentation des provisions.

## BUDGET 2019

### Évolution des dotations forfaitaires 2014-2019



Le budget des recettes de 2019 tient compte de la baisse de l'excédent reporté et de la réduction des dotations forfaitaires de l'Etat (DGF).

L'acquisition, en 2018, de la propriété affectée à la future auberge, concoure à la réduction des dépenses budgétisées en 2019.

## BUDGET PRIMITIF 2019 | INVESTISSEMENT

Section FONCTIONNEMENT (en €)	Dépenses		Recettes	
	2018	2019	2018	2019
Budgétisées	1 551 417	1 259 961	1 551 417	1 259 961
dont Solde execution reporté		43 145	170 375	
dont Virement de fonctionnement			141 498	67 333
dont Excédent fonct. transféré				187 860
Réelles	1 551 417	1 216 816	1 239 544	1 004 768

La diminution des recettes budgétisées en 2019 tient compte de l'emprunt contracté en 2018 pour l'achat de la propriété. ■





Notre « entretien avec... » est consacré à Victor Fierobe, futur restaurateur à Choisel.

Victor a remporté l'appel à candidatures que la mairie a lancé il y a un an (voir Les Échos de mai 2018, #61) pour la gestion du restaurant de la future auberge, sur la place de l'église. Il faudra encore patienter jusqu'au second trimestre 2020 pour y déjeuner ou y dîner, mais d'ici là, faisons connaissance avec notre futur restaurateur !

Propos recueillis par Frédéric Julhes



# Victor FIEROBE bientôt restaurateur à Choisel !

### Pouvez-vous nous en dire un peu plus sur vous-même ? D'où venez-vous et quel fut votre parcours ?

J'ai grandi dans la Vallée de Chevreuse, depuis deux générations ma famille habite à Choisel. J'ai passé mon Baccalauréat scientifique au lycée de la Vallée de Chevreuse puis j'ai commencé des études à la faculté d'Orsay pour finalement me rediriger vers des études de restauration à l'École hôtelière de Guyancourt. Aujourd'hui je suis en train de passer mon diplôme qui va me permettre de gérer au mieux un restaurant.

### Qu'est-ce qui vous a amené à candidater pour tenir l'auberge de Choisel ?

Originaire de Choisel je suis très attaché à ce village dans lequel j'ai grandi. J'ai toujours voulu ouvrir mon propre restaurant et lorsque j'ai vu l'annonce d'un restaurant à Choisel, je n'ai pas eu le choix que de poser ma candidature.

### Comment s'est passée la sélection ?

Nous étions plusieurs à candidater pour le poste de gérant du restaurant. La mairie a dans un premier temps fait un tri au sein des candidatures puis nous a demandé de venir présenter notre projet devant un conseil composé des membres de la mairie ainsi que de plusieurs personnes extérieures comprenant des représentants du PNR et d'autres conseillers.



### Qu'est-ce qui vous a amené à faire des études de cuisine ? Est-ce une passion ?

J'ai eu la chance de grandir au sein d'une famille qui m'a laissé prendre mes propres décisions, j'ai donc pu essayer différents métiers et découvrir ce qui me plaisait comme travail.

J'ai donc découvert le métier de la restauration que je ne connaissais pas du tout et en suis tout de suite tombé amoureux. J'ai décidé de poursuivre dans cette voie et après trois ans d'étude je suis heureux



de découvrir de nouvelles choses encore et encore.

### Comment voyez-vous le fonctionnement de l'auberge, à quels horaires pensez-vous ouvrir ?

L'auberge, ou plutôt le restaurant proposera le midi des plats simples, grillades, burgers ou encore salades et le soir des plats plus travaillés à base de produits locaux.

Le restaurant sera ouvert tous les jours sauf le lundi et mardi, matin et soir. Les clients pourront manger entre 11h et 14h le midi, 19h et 22h le soir. Le dimanche le restaurant sera ouvert toute la journée afin d'accueillir les promeneurs pour un café, un thé, un goûter ou autre.

Page de gauche : vue aérienne et vue satellite Geoportail de la propriété 2 rue de la Maison Forte. Ci-dessous : la future auberge

### Y a-t-il des services que vous envisagez de proposer, en plus des repas ?

En plus de la restauration, le restaurant proposera la vente de produits locaux, de la vente à emporter le soir et un service de relais colis.

Dans le restaurant seront organisées des soirées à thème : des soirées musicales, des concerts mais aussi des expositions d'artistes locaux.

Le restaurant prendra aussi part aux activités du village le plus possible.

### L'auberge proposera-t-elle un hébergement ?

Non, l'activité sera essentiellement celle d'un restaurant qui propose des services annexes.

### Je crois que vous connaissez Choisel depuis longtemps. Y avez-vous des souvenirs et pouvez-vous en partager certains avec les Choiseliens ?

Effectivement, j'ai souvent participé à toutes les fêtes organisées par Choisel sur la place de la mairie. J'ai fait du tir à la carabine aux côtés de quelques membres de la ville, ai participé aux activités proposées pour les jeunes par la mairie, ai assisté à de nombreux spectacles de Noël au Château de Breteuil.

J'ai pris des cours de boxe à Chevreuse avec Stéphane Clouet, j'ai tondu la pelouse de M. Rocard, ai passé de nombreux moments à

parcourir nos rues accompagné des autres jeunes du village.

D'un naturel sociable je me suis intéressé à la vie locale et ait essayé d'y prendre part le plus possible.

### Des travaux sont prévus pour terminer l'auberge, avez-vous été impliqué dans certains choix, êtes-vous content de ce qui est prévu et quand pensez-vous ouvrir ?

Oui, la mairie me propose de prendre part aux décisions concernant les travaux. Je suis heureux de pouvoir donner mon avis et ravi de voir ce qui est prévu, la mairie a vraiment fait du très bon travail.

L'ouverture du restaurant est prévue au premier semestre 2020, s'il n'y a pas de retard pendant les travaux.

### Pour finir, y a-t-il un message que vous aimeriez passer aux Choiseliens en attendant d'ouvrir l'auberge de Choisel ?

N'hésitez pas à parler du restaurant autour de vous, j'ai besoin de vous et attends l'ouverture avec impatience pour vous servir de délicieux repas. ■

**CONTACT**

Victor FIEROBE  
06 31 37 42 48  
victor.fierobe@outlook.fr  
10, Place Wicklow  
78180 Montigny le Bretonneux





## Vie sociale à Choisel les prochaines dates à noter

Vous trouverez dans les pages qui suivent des rétrospectives des événements des quatre derniers mois ainsi que quelques annonces pour les rendez-vous à venir.

Comme vous le savez, nous essayons de vous proposer des événements complémentaires et très différents pour mixer les hameaux et les générations.

Voici les prochains, pour vous permettre de réserver les créneaux.

- ▶ **mercredi 8 mai : Brocante (Foyer Rural)**
- ▶ **samedi 25 mai : Soirée musicale au Lavoir (Foyer Rural)**
- ▶ **samedi 1<sup>er</sup> juin : Fête des Voisins et de la Musique**
- ▶ **samedi 15 juin : Soirée mexicaine (MIC)**
- ▶ **samedi 22 juin : Fête de la Saint-Jean (Foyer Rural)**
- ▶ **samedi 22 juin : Inaugurations EIB (rénovation) et Parc de la mairie**
- ▶ **samedi 14 septembre : Jeux Inter-hameaux**
- ▶ **sam 21 et dim 22 septembre : Journées du Patrimoine**
- ▶ **samedi 4 octobre : Repas des Choiseiliens**
- ▶ **samedi 19 octobre : Murder Party**

Par ailleurs, nous vous recommandons chaleureusement les deux événements suivants, l'un à l'église de Choisel, l'autre à Chevreuse :

**EXILS**  
CHŒURS A CAPPELLA DE LA RENAISSANCE À NOS JOURS  
**Samedi 18 mai à 20h30**  
**ÉGLISE DE CHOISEL**  
Ensemble vocal Le Cénacle  
direction Pierre Chépélov  
Libre participation aux frais

**Événement**  
**Valérie Masson-Delmotte en conférence à Chevreuse**

de manière objective, factuelle et accessible à tous grâce à l'éclairage scientifique de son invitée d'honneur Valérie Masson-Delmotte, directrice de recherche au Laboratoire des sciences du climat et de l'environnement au CEA de Saclay.

Une scientifique de renommée internationale  
Spécialiste de l'évolution des climats passés et de l'impact du climat futur, Valérie Masson-Delmotte est en pointe dans la lutte contre le climat-négationnisme.

Elle contribue activement aux travaux du Giec (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat), avec lequel elle a été lauréate associée du Prix Nobel de la Paix remis en 2007 à Al Gore, ancien Vice-président des États-Unis.

Membre du Haut conseil pour le climat auprès du Premier ministre, Valérie Masson-Delmotte signe également des ouvrages de vulgarisation sur le réchauffement climatique à destination du grand public, et notamment des enfants.

À l'occasion de cette conférence exceptionnelle organisée à Chevreuse, vous aurez l'occasion de poser vos questions sur le changement climatique et de dialoguer avec Jean-Noël Barrot et Valérie Masson-Delmotte sur les actions pouvant être mises en place au niveau des États, du monde économique mais également à l'échelle des citoyens dans leur vie quotidienne.

**Vendredi 24 mai | 20h**  
**Maison des Associations**  
Entrée libre

Source : Le Médiéval



N'hésitez pas à nous contacter si vous voulez participer et/ou soumettre toute idée nouvelle.

Frédéric Julhes

La Commission  
Vie Sociale, Culture,  
Jeunesse & Sport  
✉ frederic.julhes@choisel.fr  
www.choisel-commune.fr  
Facebook

La société Hilarium Animation, qui organise nos « murder partys », a de nouveau choisi notre village pour tester un nouveau type de jeu, sous la forme d'un dîner-enquête.

Et, une nouvelle fois, c'était gratuit pour les villageois (chacun apportant quand même un plat à partager).

**Il silenzio della mafia\***  
"Le silence de la mafia"  
Jeu de rôle  
Dîner-enquête  
**Samedi 20 avril 19H30**  
à  
**CHOISEL**  
Maison Beauvatala  
Exceptionnel  
JEU GRATUIT  
pour la première, 26 places, chacun apporte un plat / une boisson (formule « fête des voisins »)

Vous incarnez un personnage d'une mafia italienne supposée. Vous devez convaincre le reste du monde de votre innocence. Entre preuves et alibi, découvrez les conclusions des membres de la mafia adverse.

Inscription obligatoire au  
07.83.77.43.05 ou 07.70.06.66.95

Le jeu proposé par Hilarium Animation - Nombre de places limité. Places sur réservation de la commune non cumulables et non transférables. Les places seront attribuées dans l'ordre chronologique. Plus de 17 ans. Inscription obligatoire au 07.70.06.66.95. Pour ce dîner-enquête, chaque participant apporte un plat et une boisson à partager.

**HILARIUM ANIMATION** Evénements petits et grands  
contact@hilarium-animation.com  
07 70 06 66 95  
hilarium-animation.com



Notre commune s'est engagée dans la lutte contre les frelons asiatiques, qui s'en prennent aux abeilles et à leurs ruches.

La destruction des nids découverts sur la commune sera subventionnée par la communauté de communes.

Le 20 avril, 26 personnes se sont réunies à notre future auberge, pour la plupart des Choiseiliens, pour résoudre une enquête le temps d'une soirée.

Ambiance « familles siciliennes » parfaite avec des fausses pistes, des témoins sous pression, des vrais coupables et des innocents sacrifiés, tout ça entre parents proches.



À nouveau très réussi, un concept prometteur de Lina Slimani, qui s'étendra certainement en ville mais créé là où les vraies créations prennent leur envol... à Choisel! 😊

NB : et un bon test de notre future auberge, l'endroit est vraiment très agréable... ■



## Lutte contre les frelons asiatiques

Mais il faut aussi savoir où sont ces nids, c'est pourquoi nous vous demandons de nous signaler tous ceux que vous pourriez découvrir. Pour chaque nouveau nid découvert, un pot de miel sera offert par la mairie, en remerciement de notre part... et de celle des abeilles.

Le miel offert est celui de la ferme des Clos, qui a fait l'objet d'un article des Échos récemment.

Merci à toutes et tous! ■







## CARNAVAL

C'est sous un ciel voilé de nuages mais tout de même ensoleillé que nous avons accueilli petits et grands enfants lors du Carnaval de Choisel !

Pour le plaisir de tous, l'équipe des bénévoles du Foyer Rural a reçu les enfants et leurs parents, à la future Auberge du village, afin de venir passer une belle journée festive et toute en couleurs !

Au programme de cette petite fête, Fatima Bilgen et sa fille ont eu la gentillesse et la générosité de venir maquiller nos chers petits anges en les parant de couleurs et autres paillettes. Défilé des enfants dans le centre du village en compagnie de notre M. Carnaval (Marcel), pour enfin rentrer et, comme le veut la tradition, le brûler.

Pour la petite histoire, le fait de brûler ce personnage remonte à des décennies en arrière. En effet, par cette action, les populations mettaient un terme à l'hiver et célébraient l'arrivée du printemps en dansant et chantant autour du feu.

À la suite de cela, nos bénévoles ont concocté et servi un goûter composé de crêpes et confiseries pour le plus grand plaisir des petits et des grands.

Ce fut une très belle journée en compagnie de tous ! ■



## MARCHÉ DE PÂQUES

C'est de nouveau au sein de la future Auberge que nous avons accueilli les exposants de notre **Marché de Pâques**, le 14 Avril dernier. D'ailleurs, nous tenons à tous les remercier de leur participation car sans eux, cet événement, devenu traditionnel, ne pourrait pas avoir lieu.

Durant cette journée plutôt fraîche mais ensoleillée, nombre de visiteurs sont venus passer un petit moment en notre compagnie.

Malgré ce petit désagrément météorologique, cela n'a pas empêché les visiteurs de venir nombreux pour de petites emplettes et aussi pour déguster crêpes, gaufres et autres gourmandises mises à disposition sur place.

Cette manifestation connaît un franc succès grâce notamment à la Chasse aux Œufs offerte aux enfants de la commune par le Foyer Rural. Les enfants s'en sont donnés à cœur joie dans le parc de la Mairie afin de dénicher les quelques œufs éparpillés par les cloches !

C'est toujours un réel plaisir de les voir s'affairer dans un si joli cadre.

Quant aux exposants, ils ont été ravis et se félicitent d'avoir passé un moment agréable et convivial parmi nous, les Choisiens et leurs voisins, car nous pouvons toujours compter aussi sur la présence des habitants des villes avoisinantes.

Pour le prochain événement, nous vous donnons rendez-vous dès le 8 mai prochain pour notre **brocante** annuelle ! Nous espérons que nos efforts paieront et que nous pourrons compter sur votre présence !

Au plaisir de vite vous retrouver très prochainement ! ■

Foyer Rural de Choisel

**MARCHÉ de PÂQUES à CHOISEL**

**DIMANCHE 14 Avril**  
de 10 à 18 heures

Ancienne maison Beauvallet  
Place de l'église

ARTISANAT  
PRODUITS du TERROIR  
ATELIERS MAQUILLAGE  
PEINTURE sur OEUFS

à 16 heures  
GRANDE CHASSE AUX ŒUFS  
Pour les 3 à 10 ANS

www.foyerrural-choisel.fr

www.foyerrural-choisel.fr  
✉ frural.choisel@gmail.com  
Luc Valtat - président :  
06 88 11 08 84  
Annie Morin - vice-présidente :  
06 83 62 22 25



## ■ Les activités à l'AAEC

### Atelier peinture



Création d'une fresque collective pour la salle d'accueil avec l'animateur, Clément

### Aide aux devoirs



Le moment des leçons, le soir, avec l'une des maîtresses, Mme Marie

### Atelier de Pâques



Atelier de créations printanières du mercredi 10 avril avec l'animatrice Violeta



### L'AAEC en bref

Une structure d'accueil périscolaire appelée l'AAEC (Association Accueil des Enfants à Choisel) existe au sein de notre village depuis quelques années. Elle est gérée par des parents bénévoles, avec le soutien de la Mairie et de la Caisse d'Allocations Familiales.

L'accueil de l'AAEC est ouvert aux enfants de Choisel et des autres communes alentours (du CP à la 5<sup>ème</sup>) tous les jours en période scolaire (hors mercredis) à partir de 16h30 et jusqu'à 19h20 maximum (sans minimum de durée).

Les enfants sont encadrés par un professeur des écoles et un animateur. Ils bénéficient ainsi d'une aide aux devoirs mais aussi de temps de détente et de loisirs en compagnie d'autres enfants du village.

La structure est souple et peut accueillir les enfants régulièrement (1 à 4 jours/semaine) ou ponctuellement (à préciser au moins 48h à l'avance).

Pour bénéficier de ce service, il suffit d'adhérer à l'association et d'inscrire l'enfant, que les parents travaillent ou non.

Les enfants fréquentant les écoles élémentaires de Chevreuse sont accueillis directement à leur descente du car de ramassage scolaire par un animateur de l'ALC (<http://assolc.com/>) et une maîtresse.

Les bulletins d'inscription et informations sont disponibles sur le site de la mairie de Choisel :

[www.choisel-commune.fr](http://www.choisel-commune.fr)  
rubrique Vie locale / Scolarité

Pour les adhérents, une date à retenir, la prochaine AG mercredi 22 mai à 19h15 à la future auberge.

Pour toute question, une seule adresse mail :  
[accueilchoisel@gmail.com](mailto:accueilchoisel@gmail.com)

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de l'AAEC**  
**mercredi 22 mai | 19h15**

Future auberge



## et pendant ce temps à la Maison d'Ingrid ...

► Un « Maître du Jeu » armé de son sabre légendaire, des machines spatio-temporelles, un scénario intergalactique, des aventuriers prêts à partager une nuit de quête et de combats... Tous les ingrédients étaient réunis pour cette soirée **Jeu de rôle Star Wars** à la Maison d'Ingrid ce 25 janvier. Une dizaine de courageux Jedi bien déguisés et déterminés à jouer leur rôle étaient venus affronter le maléfique Dark Vador dans une ambiance digne du célèbre film. Après quelques heures épiques, où par chance nous n'avons déploré aucune victime, les joueurs se sont séparés en promettant de recommencer cette aventure. Que la Force soit avec eux !

Un grand merci à Philippe Antunes, tombé dans cet univers à l'âge de 16 ans, de nous avoir préparé cet excellent scénario et fait revivre cette épopée fantastique.

► Organisée le 2 mars, la soirée **Jeux de société**, désormais un classique de notre association, a réuni une belle assemblée où, en famille, parents et enfants se sont bien amusés toute la soirée. Les jeux, classiques ou très actuels et amenés par les participants furent très divers et divertissants ! Encore une belle soirée de convivialité.

► Une grande Première le 5 avril, puisque nous avons tenté une soirée **Ciné-Débat** avec projection de film et animation d'une discussion à son issue. Le choix du film, pas évident de prime abord, s'était finalement porté sur **Yes Man**, une comédie avec Jim Carrey (2009). Pari réussi puisque la salle était comble et le film, drôle, nous a permis de partager un moment fort sympathique. On a même eu droit aux bonbons et popcorns à l'entracte ! De plus, la discussion qui s'est ensuivie fut enrichissante et décontractée, les spectateurs intervenant avec discernement tout en étant à l'écoute des autres. Merci à Caroline pour son organisation exemplaire et à toute l'équipe de bénévoles pour cette réussite que nous réitérerons à la demande générale !



Retenez la date du **samedi 15 juin**

puisque nous sommes en train d'organiser notre soirée estivale. Après la Grèce l'année dernière, nous changeons de continent et nous retrouverons sur le thème du **Mexique**. Repas traditionnel, groupe de musique mariachi et danses populaires seront au programme bien sûr !

Nous vous y attendrons pour vivre encore un bon moment ensemble avant les vacances.



Nous vous rappelons que le **bar associatif** est ouvert **tous les vendredis de 18h30 à 20h.**

Maison d'Ingrid de Choisel  
1, route de la Grange aux Moines  
78460 Choisel  
06 457 426 85  
maison.ingrid.choisel@gmail.com  
et page Facebook  
www.maisoningrid-choisel.fr



pective ... rétrospective ... rétrospective ... rétrospective ... rétrospective... rétrospective ... rétrospective ... rétrospective ... rétrospective ..



## Nettoyage de printemps

C'était le 7 avril après-midi. Très belle motivation des Choiseliens, venus très nombreux une nouvelle fois. Merci à toutes et tous, pour tous ces bons moments ensemble, lors des ballades proprement dites mais aussi après, autour d'une collation offerte par la mairie !

La Mairie de Choisel & le PNR



Par Marie Rodrigues et Jean-Yves Caron

## Le repas des Anciens

Sous un beau soleil de janvier, le Château de Breteuil a aimablement accueilli les anciens du Village.

Dans le salon, après l'allocation de bienvenue du maire et ses remerciements au marquis, une cinquantaine d'anciens, accompagnée de la secrétaire Lola et du nouvel employé communal Mathieu, s'est répartie dans le magnifique salon.

Le repas de qualité, commençant par un excellent foie gras pour garder la ligne, servi avec de très bons vins, a permis à chacun d'évoquer souvenirs et projets.

Sous l'effet de ceux-ci (et du vin ?) l'ambiance s'est réchauffée dans le climat d'amitié et de complicité habituel de Choisel.

Merci à tous pour ces bons moments.



## Le goûter des Aînés

Le jeudi 4 avril, sous un soleil printanier, a eu lieu le traditionnel **Goûter des aînés** dans l'ancienne maison Beauvallet, future auberge de Choisel.

Cette rencontre a réuni de nombreux Choiseliens venus partager le plaisir d'échanger tout en savourant quelques douceurs.

Annie et Marie-Claude avaient confectionné de belles gaufres dorées dégustées avec des confitures variées, de la crème chantilly et accompagnées de boissons diverses.

L'ambiance festive et les joyeuses conversations ont été prolongées au soleil sur la terrasse.

Ces moments chaleureux de partage, très appréciés par tous, seront renouvelés régulièrement. ■



Par Frédéric Julhes

## Le Parc de la Mairie

Après le **parcours sportif** ① et les **jeux pour les enfants** ②, réalisés il y a un peu plus d'un an, nous terminons cette année la seconde phase de l'aménagement du parc de la mairie.

Cette fois, c'est un petit **terrain de football** ③ (qui permettra aussi de jouer au volley), qui est mis en place dans le parc, derrière les arbres. Nos enfants (et les plus grands) pourront enfin jouer au ballon à Choisel, dans un cadre vert et sécurisé. Afin de faciliter leurs jeux, des **grands filets pare-balls** entoureront le terrain sur les deux côtés communs avec le parc du château et le tout sera, comme d'habitude, réalisé avec la plus grande attention en terme de respect du cadre et de qualité des équipements.

Comme vous vous en souvenez peut-être (cf. Echos précédents et CR du Conseil), cette seconde phase permet d'achever le projet paysagé déposé avec le support du PNR et plébiscité par la « Commission départementale de la nature, des paysages et des sites » de Versailles lors de notre audition fin 2016.

Ce parc est pour vous et pour tous nos visiteurs. Il est et sera bien sûr beaucoup utilisé par les **enfants de l'AAEC** les soirs aux beaux jours, ou lors de nos **événements (inter-hameaux, carnaval des enfants...)** mais il est aussi ouvert en permanence à toutes et tous, sportifs et moins sportifs.

Trois belles tables en bois, subventionnées par le PNR, y seront également bientôt installées pour faciliter vos **pique-niques** et les **soirées organisées par le bar associatif du village, la Maison d'Ingrid**. ④

Un grand merci aux différents acteurs qui ont œuvré à la mise en place de cet aménagement :

- la commission de la mairie qui a travaillé aux différentes étapes du parc



depuis 4 ans, commission constituée, outre Frédéric Julhes et Monsieur le Maire, d'Alexandra Pichon, Florent Boissel, Marie Rodrigues et Evelyne Roques.

- le Parc Naturel Régional, et en particulier Marion Doubre, pour son support constant et ses précieux conseils

- Bénédicte Dufieux, notre paysagiste, qui a beaucoup travaillé pour obtenir un résultat parfaitement intégré au cadre de notre village

- l'agence du département INGENIERY, et en particulier l'architecte M. Cron, qui s'est impliqué à nos côtés avec constance dès le démarrage du projet

- la société Projardins et M. Terrier, qui ont réalisé une grande partie des prestations.

*Maintenant c'est à vous de jouer, ce parc est le vôtre !*

### SUBVENTIONS

Cet aménagement a été rendu possible grâce à des subventions que nous avons sollicitées et obtenues auprès de plusieurs organismes que nous remercions chaleureusement, car n'ayant pas d'école sur Choisel, aucune n'était « automatique » :

- ➔ Le PNR de la Haute Vallée de Chevreuse (subvention pour les phases d'étude puis de réalisation sur une partie)

- ➔ Le Sénat et son président, Monsieur Gérard Larcher

- ➔ La région et le département, à travers le contrat rural (co-financement du parc et de la rénovation de l'EIB).

*Un grand merci de la part des Choiseiliennes et Choiseiliens !*



## ■ Travaux à l'Espace Ingrid Bergman

Les travaux de réhabilitation thermique et de mise en conformité pour l'accès des personnes à mobilité réduite (PMR) ont bien débuté comme prévu mi-décembre dernier. Ils ont pris leur régime de « croisière » dès le début de l'année.

Actuellement leur avancement respecte le calendrier prévisionnel. Nous avons bon espoir de pouvoir inaugurer et vous présenter les locaux rénovés pour la fête de la Saint-Jean animée par le Foyer Rural, le 22 juin prochain.

Les travaux d'isolation thermique de haute performance, la réfection

totale du dispositif de chauffage vont permettre de réduire le coût de fonctionnement de ce bâtiment public. Nous avons opté pour un chauffage décarboné par Pompe à Chaleur Air/eau. L'ensemble présentera un confort renforcé pour les utilisateurs.

Lors de ces travaux, nous avons également créé un local enterré sous le parc de la mairie. Cela permet une parfaite intégration paysagère de cette réalisation. Ce local permettra d'entreposer le matériel nécessaire aux associations pour mener à bien l'animation de notre commune.

Par Alain Seigneur

Nous y entreposerons également le matériel mis à disposition des Choiseliens lors de leur utilisation de la salle polyvalente. Il permettra de rouvrir le préau de la cour pour redonner à l'ensemble son charme d'antan.

Lors de la mise aux normes PMR des sanitaires, un étage a été ajouté pour créer un WC public accessible directement par le Parc de la Mairie. Il pourra ainsi être utilisé lors de cérémonies religieuses à l'église de Choisel, de festivités dans ce même parc et par les membres et clients du bar associatif « la Maison d'Ingrid à Choisel » (MIC).

Nous vous présentons quelques photos de l'évolution du chantier pour vous permettre d'apprécier la chronologie et l'ampleur des travaux. ■

- Légende
- 1 - 2** : création d'un nouvel espace de rangement pour les équipements associatifs
  - 3** : la salle principale du rez-de-chaussée
  - 4** : le nouvel espace de rangement, vu du parc de la mairie
  - 5** : vue du parc, ajout d'un toilette accessible depuis le parc et le bar associatif.



1



2



3



4

5





# Florent, l'ami des jardins

## La permaculture

une pratique qui gagne nos potagers



Petit à petit, la permaculture s'installe dans notre culture. C'est un nouveau mode de vie pour préparer son potager. Cette pratique demande d'avoir du terrain en arbres et en arbustes afin de récupérer les déchets végétaux ou d'avoir un voisin qui vous en donne.

La permaculture prend de l'ampleur à cause du réchauffement climatique (manque d'eau en particulier), de l'envie de ne pas détruire la vie souterraine dans le sol et surtout de la productivité qu'elle permet d'atteindre dans très peu d'espace.

Elle amène à utiliser très peu d'engrais (la première année pour compenser l'azote dans le sol, le temps que le bois amené se décompose), aucun insecticide et peu d'eau.

Au départ, nous commencerons, dans un coin du jardin, un potager qui aura pour principe de ne plus travailler le sol. Cela demande au début beaucoup de travail. Il faut entre 9 et 12 mois pour qu'il soit opérationnel.

Après avoir choisi l'emplacement, nous décaiserons 40 cm de profondeur sur une largeur de 1m20 (ainsi vous ne marcherez pas dans les parcelles et le sol ne deviendra pas battu par votre poids).

Nous installerons en première couche du bois mort, de moyenne épaisseur (de vieilles bûches non utilisées pour la cheminée feront parfaitement l'affaire) pour amener

de la matière organique. Pour combler les espaces vides, nous incorporerons des feuilles mortes.

Ensuite, nous installerons par-dessus des petits branchages (ils amèneront plus d'éléments nutritifs que le gros bois grâce à leur sève) et du carton qui va absorber l'humidité.

En 3<sup>e</sup> lit, du BRF, pour amorcer la décomposition, suivi d'un lit de feuilles puis de la terre.

Le 5<sup>e</sup> lit sera composé de cendres, de composts et de fumiers.

Et la dernière couche, avec de la paille, aura pour but d'éviter trop d'arrivée de mauvaises herbes et surtout de réduire l'évaporation du sol.

On terminera par un bon arrosage pour bien humidifier les sous couches. A la fin du chantier, la parcelle sera surélevée d'une butte de 30 cm environ.

L'avantage de la permaculture implique de ne plus travailler le sol en surface et d'avoir moins de mauvaises herbes. Elle donne plus de rendement dans les récoltes grâce aux matières organiques importantes dans le sous-sol.

Le paillage épais en surface réduit considérablement les arrosages, et empêche la surface de se compacter. Celle-ci enrichit la terre en se décomposant peu à peu.

Et comme dit un dicton : un binage vaut deux arrosages, on peut dire maintenant un paillage vaut dix arrosages.

Le sol, dans ce milieu, grouille de vie. On y trouve des animaux souterrains, des champignons ainsi que des bactéries qui vont maintenir un sol riche.

La permaculture permet aussi de planter en serrant davantage les plants pour utiliser tous les espaces vides.

Exemples :

\* Les fraisiers avec les betteraves rouges sont des plants qui n'utilisent pas les mêmes éléments minéraux et qui n'ont pas le même système racinaire (fraises en surface, betteraves en pivot).

\* Pommes de terre et radis : les radis ont un cycle court (15 à 21 jours). Les éléments minéraux puisés par ces deux plantes ne seront pas au même niveau dans le sol. On peut remplacer le radis par de la salade (pour les plants de salade ou semis de radis, écarter le paillage puis le resserrer lorsque la plante a poussé).

Je vous invite à ne pas planter l'ail, l'échalote et l'oignon car ces plantes préfèrent un sol moins riche avec moins d'humidité pour éviter le pourrissement du bulbe.

On utilisera un paillage en surface d'aiguilles ou d'écorces de pin pour les plants qui apprécient l'acidité comme les groseilliers et les framboisiers.

Bonnes plantations ! ■

Jardin en permaculture



## Atelier pour la biodiversité



Depuis début 2019, la loi de transition énergétique interdit la vente de pesticides aux particuliers.

C'est l'occasion d'apprendre à jardiner au naturel !

Dans le cadre de la **Semaine pour les alternatives aux pesticides**, des ateliers ont été organisés dans le parc de la mairie le samedi 23 mars 2019.

Organisés par l'association Mille-Pertuis avec le support de la Mairie de Choisel et du PNR, ils ont attiré de nombreux villageois et promeneurs.

Tous ont appris, dans une ambiance amicale et propice aux échanges, à réaliser des semis favorisant la biodiversité ou contribuant à la lutte contre les parasites par effet répulsif. ■



## La Montée en débit

Inauguration de la Montée en Débit à Choisel, le 10 janvier 2019, en présence notamment de :



- Alain Seigneur, Maire de Choisel
- Alexandra Rosetti, Conseillère départementale des Yvelines
- Yves Vandewalle, Président du Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse
- Anne Héry, Maire de Chevreuse
- Jean-Luc Jannin, Maire de Saint-Forget
- Frédéric Julhes, 1<sup>er</sup> adjoint de Choisel
- Julie Lanne, Responsable communication d'Yvelines Numériques
- Frédéric Montégut, Adjoint aux travaux de Choisel
- Marie Rodrigues, Florence Tellieret, Jean-Yves Caron, élus de Choisel
- Clotilde Chaudé, Luc Bataille, ...

## Ras le bol

par Jean-Yves Caron

Après la grimpe à 18 % de la côte de la Grange aux moines, à l'angle de la rue du Bel Air, une placette fleurie accueille une fontaine et un abribus.

L'on peut se rafraîchir, prendre une collation ou simplement goûter de la quiétude ; les jeunes du quartier s'y rassemblent souvent.

Les cyclistes s'y arrêtent également, parfois après 120 ou 150 km, en solitaire ou en groupe pour se désaltérer, se reposer et avaler un énergisant, et ... pour uriner.

Ce dernier constat ne s'adresse pas aux femmes ni à tous les hommes, mais il concerne un nombre important de cyclistes.

Une pancarte plantée au milieu des fleurs indique "Nous vous offrons à Boire mais pas des urinoirs ... La nature autour de Choisel est grande pour cela !"

La pancarte était régulièrement enlevée et jetée 50 m plus loin jusqu'à ce que je la coince dans le grillage, pile à l'endroit de leur soulagement.

Des groupes ou des solitaires vont, comme il se doit, se soulager à 100 m dans les champs, ce ne sont pas les plus nombreux, par contre les autres m'amènent à formuler des hypothèses :

➔ ils ne savent pas lire ou ont oublié les comportements enseignés à l'école ;



➔ dans une bulle de parfait égoïsme, ils se fichent pas mal des conséquences ;

➔ ils trouvent également normal de laisser par terre les emballages des produits consommés, attitude partagée par certains automobilistes qui nettoient leur véhicule en jetant papiers et le contenu de leur cendrier sur la chaussée.

Une remarque du style "Vous savez que les jeunes se rassemblent régulièrement à cet endroit ?" provoque à chaque fois une réponse injurieuse, accompagnée d'un torrent de sarcasmes si l'on essaye de l'expliquer. ■





Décidemment, conjuguer la vie à Choisel avec une passion forte, singulière ou originale est plus que possible, c'est très fréquent. Nul doute, notre village est un peu magique. Nous l'avons déjà démontré dans cette rubrique avec des artistes, des écrivains, des passionnés d'oiseaux, de photos, d'abeilles, d'avions, de météo... Cette fois, c'est en passant le portail de la famille Thorin, au centre du hameau d'Herbouvilliers, que l'on peut découvrir un monde merveilleux et unique, paradis des passionnés de voitures d'exception...

## La passion comme seul guide

David Thorin et sa famille habitent depuis de nombreuses années à Choisel, au cœur du hameau d'Herbouvilliers. David y est arrivé à l'âge de 20 ans, il y a 25 ans environ. Il venait de Bourgogne et n'a, depuis, pas quitté notre village, sauf pour faire de la course automobile...

Car la passion de David, c'est la course de côte, à savoir des courses chronométrées de type rallye sur des parcours de dénivelé important. Il a attrapé le virus quand il avait 14 ans, et, comme il le dit, « c'est la faute de mon papa » (il n'a pas l'air de lui en vouloir du tout...), lui-même passionné depuis longtemps. Tout

jeune, alors qu'il habitait encore en Bourgogne, David l'a accompagné lors de ses compétitions dans la région, ou au Mont Dore l'été.

Et comme le budget de l'écurie Thorin était limité, David a rapidement appris à construire lui-même ses voitures quasiment de A à Z. Des karts tout d'abord, puis très vite des voitures complètes, comme celles que l'on découvre quand on entre dans la cour de la famille Thorin à Herbouvilliers.

Tenez par exemple, cette belle SCORA rouge vif, l'une des dernières voitures de David.



Vous rêvez, tout comme moi, de faire de même ?

Le principe est simple quand on écoute David : on achète la coque et les droits à la société SCORA (Société Corrèzienne Automobile) et ensuite c'est facile, il n'y a plus qu'à acheter les nombreuses pièces nécessaires issues de la compétition de haut niveau, mettre en place le châssis, le moteur, le train roulant, faire les études de suspension (leurs formules n'ont pas de secret pour David), le faisceau électrique, ...

Vous voyez, rien de plus simple !!!

Bien sûr, il faut aussi un peu de constance et de patience. Achetée en 2009, la coque a dû attendre 5 ans que les financements soient mis en place, sponsor après sponsor, petite somme après petite somme, au fil des possibilités d'auto-financement...

De la passion, du savoir-faire et de la persévérance, c'est la recette secrète de David, avec à l'arrivée une superbe SCORA, la 51<sup>ème</sup> voiture numérotée au monde, embarquant un moteur de R5 Maxi Turbo de 300 chevaux pour 800 kg (voir la photo de la belle dans la coupure de journal ci-contre).



Venu en voisin avec sa Scora Maxi, David Thorin a fait le spectacle et éclairé la Brie.

La cour de David, quelque part à Herbouvilliers.







## David THORIN Amoureux des courses de côte (2/2)

La Matra de David au Mont Dore



David avec Sébastien Loeb  
*Quelle chance !*



Turckheim, 3 épis "alsace",  
où David finit 3<sup>ème</sup> de sa catégorie  
en championnat de France



### Les années de formation

Ce savoir-faire, David l'a appris tout petit auprès de son papa mais aussi au travail.

D'abord en tant que carrossier dans l'entreprise « Dufils poids lourds » pendant 3 ans, David est ensuite entré au technocentre Citroën et y a travaillé 15 ans sur des prototypes et concept-cars.

Dans ce service, il devait, avec une petite équipe, innover et permettre à Citroën de briller et de communiquer sur ces concepts cars ou de futures voitures « racing » sont passés entre ses mains, comme la Survolt, la DS5R ou encore le Space Tourer...

Un formidable laboratoire pour un passionné de réglages et de course auto.

Et, cerise sur le gâteau, son travail comportait les essais, les longues heures de roulage avec photos, faites avec plaisir et parfois dans la région, comme aux Vaux de Cernay, qui s'y prêtent parfaitement : un cadre exceptionnel, des petites routes, de quoi faire des publi-reportages superbes.



*Incredible ! David a aussi créé des modèles réduits de chacune de ses voitures.*



### La compétition chevillée au corps

Mais depuis toujours, au-delà de la technique, c'est la compétition, la fameuse course de côte, seul contre le chrono, qui attire David.

Chaque année, il participe à une dizaine de courses, une douzaine parfois. A tel point que David a été champion de France Montagne pendant 1 an dans sa catégorie, les 1400 cm<sup>3</sup>, avec une Matra (la voiture orange, cf. à l'intérieur du garage).

Pour trouver le temps de courir, David ne ménageait pas ses heures au travail, accumulant les heures supplémentaires pour pouvoir mieux les récupérer quand nécessaire. Sans pour autant négliger sa famille, en se rendant disponible au maximum pour sa femme et leurs trois filles, David a travaillé dur pour se créer son écurie.

Ses courses préférées ? Le rallye de Corse, le Mont Dore ... mais aussi une course de championnat d'Europe, les Rangiers, en Suisse.

Pour David, c'est la plus belle de toutes : « incroyable en vitesse, en passage de courbes et avec une belle concurrence européenne !... ». David y est régulièrement invité par les organisateurs. Il a fait la course à plusieurs reprises avec sa C2 (une autre de ses voitures de course,



construite en 2010 avec l'aide de ses amis de Citroën Racing) mais envisage, cette année, d'y aller avec sa SCORA !

Et puis il y a aussi « le rallye de chez papa », dans le Morvan. David y est organisateur-ouvreur depuis 2006. Au menu, plusieurs Spéciales pour lesquelles il participe à assurer la sécurité des pilotes et des spectateurs en ouvrant chaque course.

Être en famille et réaliser sa passion, quoi de plus normal pour David ? ■

*La C2 de David en action*



“ Une rencontre un peu magique avec un passionné hors norme. Celles et ceux qui, comme moi, ont eu la chance de passer le portail de la famille Thorin à Herbouvilliers, doivent savoir de quoi je parle. Sans compter cette impression de retrouver grandeur réelle le garage de petites voitures de son enfance, en mille fois mieux. Quelle chance !  
*Un grand merci David pour ta chaleur et ta passion, elles sont vraiment communicatives.* ” Frédéric Julhes



1



Caroline Vergne

**U**n méli-mélo de fleurs, de couleurs, de parfums font le bonheur des abeilles, papillons et autres pollinisateurs.

Le printemps est de retour ; la chaleur qui s'installe en début d'après-midi réchauffe les insectes.

Abeilles, syrphes et bourdons s'agitent à la recherche de nectar et de pollen.

Dans un jardin naturel riche en biodiversité, les fleurs spontanées de nos régions côtoient les fragiles créations des horticulteurs. Les minuscules fleurs parmes du lierre terrestre, une plante sauvage, offrent un pollen généreux. Ce bleu subtil s'harmonise avec le jaune d'or des jonquilles et narcisses. Du couvre sol ainsi formé par ces lilliputiennes émerge alors des soleils brillants. Les feuilles dentelées en forme de cœur dégagent un subtil mélange d'arôme de menthe, de citron et d'humus.

## MÉLI-MÉLO

Le **lierre terrestre** nommé aussi menthe pouillot fait partie de la famille des lamiacées comme la menthe ou la mélisse. Aromatique utilisé par les plus grands cuisiniers, il permet la fabrication d'un délicieux **vin apéritif désaltérant** (cf recette ci-contre).

Dans la famille des lamiacées, on trouve aussi le lamier blanc, nommée aussi **ortie blanche** en raison de sa ressemblance avec cette dernière. Les fleurs blanches du lamier se cachent discrètement dans le vert intense du feuillage. Dans un massif, les rouges orangés des fleurs de tulipes se marient avec douceur aux blanches lamiacées. Le lamier possède un goût agréable et peu prononcé, il remplacera facilement les épinards. ■

Légende :

**1** Planche botanique du lierre terrestre (*Glechoma hederacea*) (Wikipedia)

**2** Grand bombyle (totalement inoffensif) butinant du lierre terrestre

**3** Fleur du lierre terrestre

**4** Bourdon butinant la fleur du lamier blanc

### la recette

#### VIN AU LIERRE TERRESTRE

*Ingrédients*

- 1 verre de feuilles de lierre terrestre sans les racines
- ½ L de Jus de pomme
- ½ L d'eau pétillante.
- Option alcoolisée : 1/4 L de vin blanc ou de mousseux

*Préparation*

Récolter les feuilles de lierre terrestre dans un endroit peu fréquenté.

Rincer les feuilles à l'eau.

Mixer les feuilles de lierre dans le jus de pomme (+ vin blanc).

Laisser macérer 1 à 2h au frais. Filtrer.

Rajouter l'eau pétillante.

Déguster bien frais.

### l'association

L'association **Mille-Pertuis, 1001 passerelles vers un mode de vie écologique**, arrive à Choisel. Des solutions concrètes et conviviales pour moins d'impact environnemental et plus de qualité de vie !

Vous souhaitez :

- apprendre à confectionner des produits sains pour la peau,
- favoriser une alimentation naturelle et locale, de qualité,
- diminuer vos dépenses et vos déchets (alimentation, produits d'hygiène, entretien...),
- reconnaître et cuisiner les plantes sauvages,
- préserver la biodiversité.

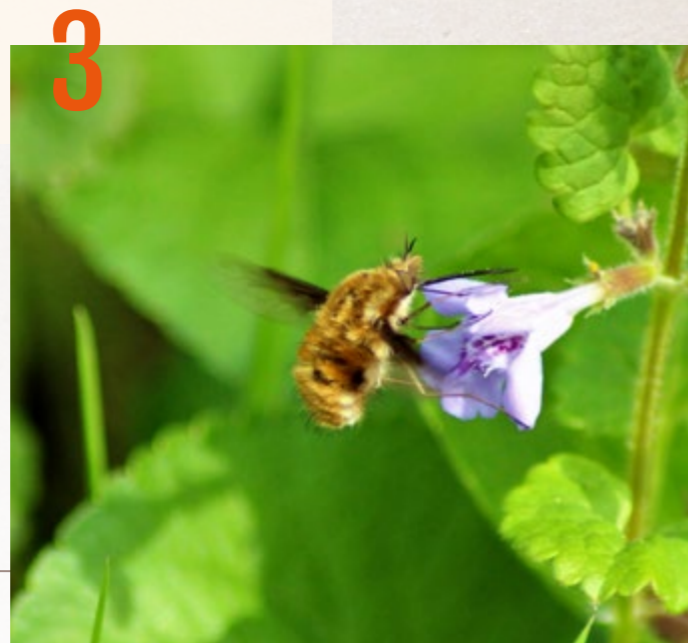
Rejoignez-nous !

Pour nous contacter et connaître le programme des activités :

caroline.vergne9@orange.fr

Caroline Vergne (Choisel)

Emmanuelle Duval (Fontenay les Briis)







## urgences

	centre anti-poison	01 40 05 48 48
	SOS médecin	01 39 58 58 58
	Hôpital de Rambouillet	01 34 83 78 78
<b>17</b>	gendarmerie	Hôpital d'Orsay 01 69 29 75 75
<b>18</b>	pompiers	Allô enfance maltraitée 119
<b>15</b>	SAMU	Solidarité vieillesse 39 77
<b>112</b>	urgences Europe	SOS amitiés 01 42 96 26 16
		Drogue info service 08 00 23 13 13
		Dépannage ENEDIS 0972 675 078
		Dépannage SUEZ 0977 401 142